

Partie 3

**UN TERRITOIRE ÉQUIPÉ
ET DÉSENCLAVÉ**



ombes

Indicateur 12 Equipements

Objectifs du Scot

Afin de garantir un niveau d'équipements en cohérence avec le développement des territoires, le Scot prévoyait un certain nombre d'équipements structurants dans les polarités. Les équipements envisagés étaient les suivants :

- à Châtillon-sur-Chalaronne : un lycée et une piscine,
- à Villars-les-Dombes : une piscine, une médiathèque et le Musée de la Dombes.

Si un nouveau collège était nécessaire sur le territoire, il était prévu de le construire à Chalamont.

LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE VILLARS-LES-DOBES



Source : Le Progrès

Méthode

Le recensement des nouveaux équipements a été effectué d'après les sites internet des Communautés de communes et des organismes publics compétents sur les équipements en question.

Lorsque cela s'avérait nécessaire, les EPCI ont été contactés.

Situation de référence
année de référence : 2006

Extrait du rapport de présentation du Scot page 62 :

« Les équipements scolaires du premier degré sont présents dans presque toutes les communes.

En revanche, les équipements d'enseignement du second degré sont peu présents sur le territoire du Scot : trois collèges (Châtillon-sur-Chalaronne, Saint-André-de-Corcy et Villars-les-Dombes) et deux lycées professionnels (Châtillon-sur-Chalaronne et Villars-les-Dombes).

Les lycées d'enseignements généraux et les établissements d'enseignement supérieur sont localisés sur Bourg-en-Bresse, Lyon et le Val de Saône. »

Concernant les équipements sportifs et de loisirs :

« Les quatre chefs-lieux de canton regroupent deux piscines, trois terrains de tennis, deux salles de sport, une piste d'athlétisme.

Pour les lieux de loisirs, les habitants fréquentent essentiellement les communes voisines de leur lieu de résidence, ou la Dombes dans son ensemble. D'autre part, les loisirs extra-Dombistes concernent globalement le département du Rhône avec Lyon et Villefranche, Bourg-en-Bresse pour les communes du nord du périmètre du Scot ainsi que le Bugey et des secteurs plus lointain comme la Savoie. »

Evaluation
(période d'évaluation : 2006-2013)

A Châtillon-sur-Chalaronne, les travaux de la piscine devraient débuter début 2014, pour une livraison en 2015. A ce jour, aucune information n'est disponible sur le projet de lycée général.

La médiathèque de Villars-les-Dombes est aujourd'hui en activité. Sa construction s'est terminée en 2010 et le projet a été accompagné de la création de plusieurs logements.

Le centre aquatique du Centre Dombes reste la seule piscine présente à Villars-les-Dombes.

Le musée de la Dombes est toujours en préfiguration. A noter, qu'un site de promotion touristique de l'Ain devrait voir le jour prochainement en lien avec le Parc des Oiseaux. Le permis a été validé cette année.

Sur la commune de Chalamont, le besoin d'un collège est toujours soutenu par la municipalité, mais, à ce jour, aucun projet n'est programmé.

Indicateur 13 Mobilités

Objectifs du Scot

Faciliter la mobilité au quotidien pour les habitants du territoire.

Méthode
Pour des raisons de validités statistiques, l'analyse de l'évolution des modes de déplacements a, de manière privilégiée, comme date de référence le recensement de 1999. En effet, l'écart temporel entre les enquêtes de 2006 et de 2010 ne permet pas d'obtenir une analyse précise, mais seulement des premières tendances.

LES PRINCIPALES DESTINATIONS DES ACTIFS DU TERRITOIRE EN 2010



RÉPARTITION DES MODES DE DÉPLACEMENTS UTILISÉS PAR LES ACTIFS AYANT UN EMPLOI ET RÉSIDANTS DANS LE TERRITOIRE DU SCOT EN 2006 ET EN 2010

Mode de transport utilisé	Nombre d'actifs en 2006	Part modale en 2006	Nombre d'actifs en 2010	Part modale en 2010
Pas de transport	741	4%	646	4%
Marche	964	4%	931	7%
Deux roues	298	3%	324	2%
Voiture	10 799	86%	11 202	80%
Transports collectifs	750	3%	947	7%
Total	13 553	100%	14 050	100%

Source : Insee

Situation de référence

année de référence : 2006

En 2006, l'usage de la voiture est majoritaire pour les déplacements pendulaires des habitants du territoire du Scot : 80% de part modale. Il est en progression de deux points par rapport au précédent recensement de 1999.

6% des déplacements pendulaires sont effectués en transports collectifs et 7% sont réalisés à pied.

Par ailleurs, entre 1999 et 2006, la part des actifs travaillant dans leur commune de résidence baisse de quatre points, avec un taux de 26% en 2006.

Evaluation

(période d'évaluation : 2006-2010)

En 2010, l'usage de la voiture pour les déplacements pendulaires reste stable. Le taux de motorisation des ménages atteint 1,43 ; en légère augmentation depuis 1999.

L'usage des transports collectifs progresse depuis 1999 (+ 4 points) et en 2006 (+ 1 point), avec 7% de part modale. La bonne connexion en Train express régional (TER) du Scot de la Dombes avec les principaux pôles d'emplois voisins, que sont Lyon et Bourg-en-Bresse, constituent à ce titre un atout important. Les améliorations de l'offre du TER et des cars interurbains, conjuguées à la hausse des coûts de l'énergie, sont probablement quelques unes des raisons de cette progression de l'usage des transports collectifs.

Par ailleurs, en 2010, la part d'actifs qui travaillent au sein de leur commune de résidence continue de baisser. Elle représente 25% des actifs, soit moins d'un point par rapport à 2006. En revanche, à l'échelle du territoire du Scot, la part des actifs y travaillant est relativement stable en 2010 (37%). Ils sont 28% à travailler dans le Grand Lyon et 9% au sein de l'agglomération de Bourg-en-Bresse. Enfin, 5% d'entre eux rejoignent le Scot voisin du Val de Saône – Dombes.

Depuis 2006 les flux en direction de l'agglomération burgienne et du Scot du Val de Saône – Dombes sont ceux qui augmentent le plus, avec respectivement + 18% et +13% d'actifs migrants. Le nombre d'actifs travaillant au sein du Grand Lyon est quant à lui relativement stable.



Source : Syndicat mixte du Scot de la Dombes

Indicateur 14 Transports en commun

Objectifs du Scot

- Anticiper l'amélioration fonctionnelle de la ligne Lyon-Bourg
- Mettre en place des lignes de transports à la demande

FRÉQUENTATION JOURNALIÈRE DES GARES

Montée-descente journalière moyenne	2006	2008	2010	Evolution de la fréquentation des gares entre 2006-2010
Marlieux	184	231	283	+54%
Mionnay	211	198	239	+13%
Saint-André-de-Corcy	645	590	615	- 5%
Saint-Marcel-en-Dombes	112	177	212	+89%
Saint-Paul-de-Varax	173	177	257	+48%
Villars-les-Dombes	872	817	1 357	+56%
Total	2 197	2 190	2 963	+18%

Source : Région Rhône-Alpes

FRÉQUENTATION DES CARS INTERURBAINS EN 2009 ET EN 2012

Ligne actuelle	Départ	Arrivée	Offre régulière en 2012 (nb rotation/jr)	Fréquentation 2009-2010	Fréquentation 2011-2012	Evolution 2009-2012
N°101	Villars-les-Dombes (SNCF)	Chalamont	12	4 175	6 216	+49%
N°102	Villars-les-Dombes (SNCF)	Chatillon-sur-Chalaronne	11	10 263	13 303	+30%
N°119	Bourg-en-Bresse	Villefranche-sur-Saône (SNCF)	5	30 939	55 414	+79%
N°191	Villars-les-Dombes (SNCF)	Belleville (SNCF)	4	344	363	+6%

Source : Conseil général de l'Ain

Evaluation

(période d'évaluation : 2006-2010)

La ligne TER Lyon/Bourg-en-Bresse

Le territoire du Scot de la Dombes est traversé par la ligne de TER reliant Lyon à Bourg-en-Bresse. Entre 2006 et 2008, la ligne a été modernisée afin que les habitants de la Dombes disposent d'une desserte plus attractive et plus performante en direction des agglomérations bressane et lyonnaise. L'offre de train en circulation a ainsi été augmentée de plus de 50%. Le service a été cadencé à la demi-heure en période de pointe, le matériel roulant a été renouvelé et des aménagements de gares ont été effectués : parkings, informations

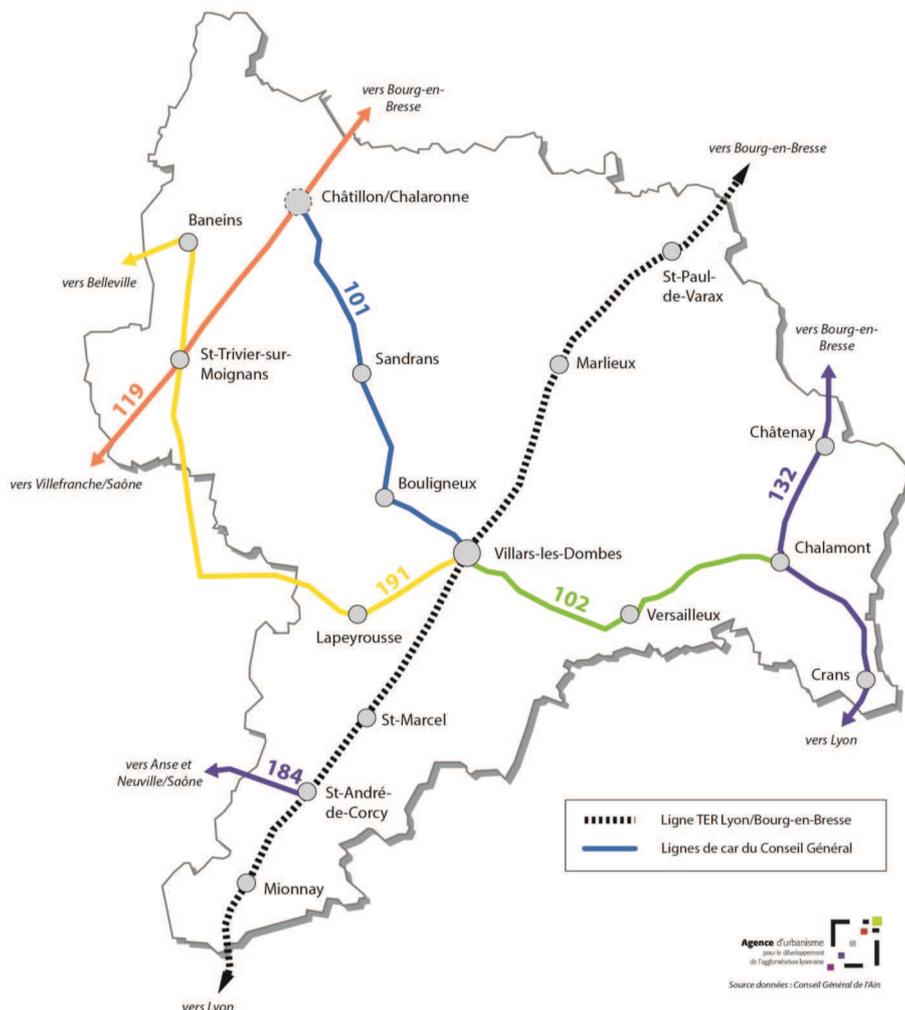
voyageurs, etc. Cette modernisation participe à l'objectif affiché par le Scot d'une offre de déplacements performante, durable et alternative à la voiture pour les échanges métropolitains. Entre 2006 et 2010, la fréquentation des gares du territoire du Scot de la Dombes a progressé de 18%. En 2010, c'est en moyenne 2 963 personnes qui utilisent le train quotidiennement dans les différentes gares du territoire du Scot.

Les lignes de cars interurbains

Sur les quatre lignes des cars du Conseil général de l'Ain qui desservent aujourd'hui le territoire du

Scot de la Dombes, seule la ligne n°119 existait en 2006. Elle reliait déjà Bourg-en-Bresse à Villefranche-sur-Saône, mais avec une offre plus réduite. Fin août 2009, le Département de l'Ain opère une refonte du réseau de cars interurbains. L'offre est augmentée, trois lignes supplémentaires sont créées pour le territoire de la Dombes, une tarification unique à 2€ est mise en place et le matériel roulant est renouvelé. Par ailleurs, le rabattement vers les autres réseaux de transports collectifs est encouragé (TER, TCL, Libellule), notamment grâce à une tarification combinée TER/navette Oûra disponible sur un même titre de transport. Ainsi, sont créées :

LE RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS INTERURBAINS EN 2013



Les lignes 101 et 102 : ce sont les deux principales liaisons interurbaines. Elles relient Villars-les-Dombes à, respectivement, Chalamont et Châtillon-sur-Chalarnon. La fréquentation de ces deux lignes régulières a fortement progressé depuis 2009 de la même manière que la ligne n°119 antérieure à 2009.

La ligne 191 : elle dispose d'une offre plus restreinte. Quatre départs sont proposés en soirée depuis la gare de Villars-les-Dombes jusqu'à Saint-Trivier-les-Moignans. Pour cette ligne, une offre de transport à la demande est proposée le samedi, avec la même grille horaire que la semaine. La fréquentation de cette ligne est stable depuis 2009.

Enfin, on signale qu'à l'extrémité est du territoire, les communes de Châténay, Chalamont et Crans sont desservies par la ligne 132 Lyon/Bourg-en-Bresse. La ligne 184 dessert au sud du territoire la commune de Saint-André-de-Corcy. Cependant, le territoire du Scot de la Dombes est faiblement impacté par ces deux lignes interurbaines.

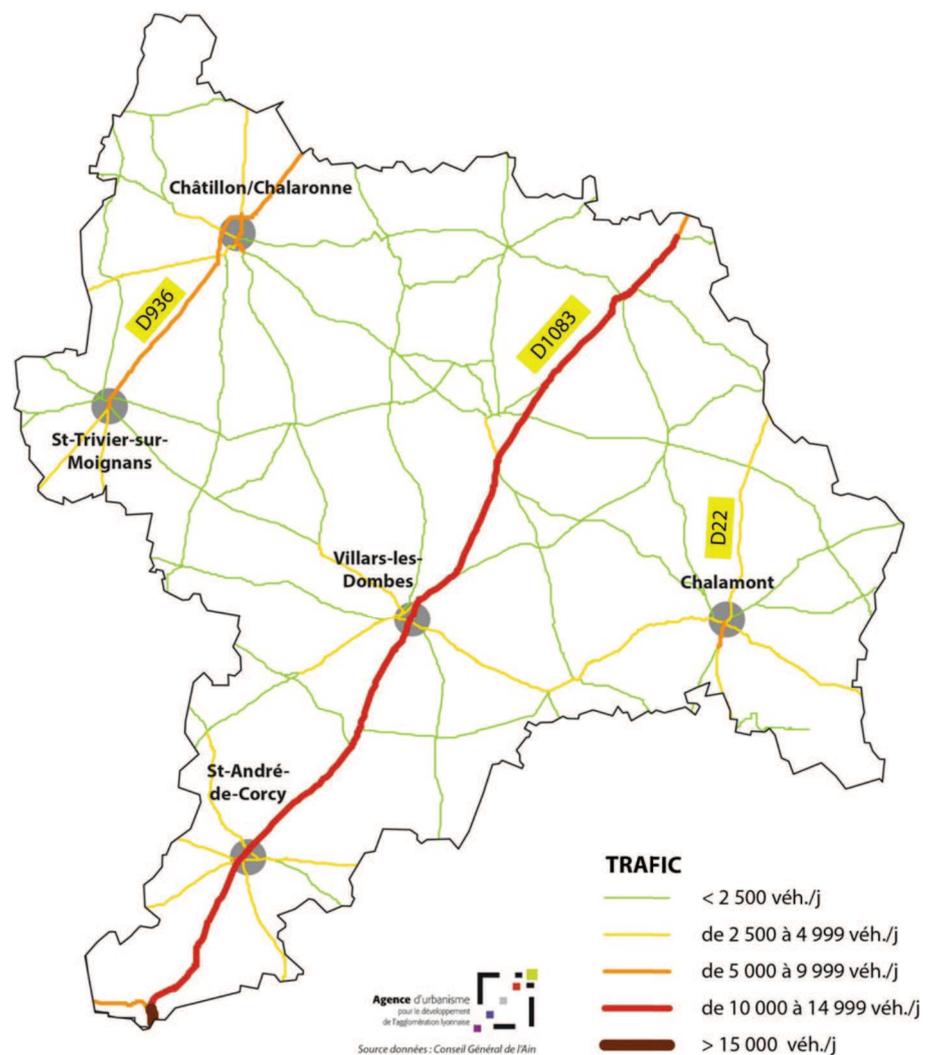
Source : Conseil général de l'Ain

Indicateur 15 Trafs routiers

Objectifs du Scot

- Concernant l'évolution des trafics, le Scot n'affiche pas d'objectif particulier mais leur analyse reste intéressante ; des augmentations de trafics « préoccupants » sont soulignées dans le diagnostic et des enjeux de sécurisation du réseau routier sont énoncés dans les orientations générales.
- Le Scot de la Dombes bénéficie en effet d'un réseau routier très dense et très fréquenté. L'essentiel du trafic circule sur un axe Nord/Sud connectant la Dombes aux agglomérations voisines de Bourg-en-Bresse, Villefranche-sur-Saône et Lyon.

TRAFICS ROUTIERS EN 2011



Source : Conseil général de l'Ain

Evaluation

(période d'évaluation : 2003-2010)

La D1083 relie Bourg-en-Bresse à Lyon via Villars-les-Dombes. Elle accueille la majorité du trafic.

Elle constitue l'épine dorsale du réseau routier du territoire. En moyenne 10 000 à 11 000 véhicules par jour y circulent (le volume de trafic est variable selon les points de comptages, compris entre 7 000 véhicules par jour dans sa section nord-est jusqu'à 18 000 véhicules par jour en direction de l'agglomération lyonnaise). L'importance du trafic sur cet axe laisse penser qu'il concerne essentiellement le trafic de transit, relativement stable depuis 2003.

A l'ouest, la D936 constitue le principal axe routier reliant Bourg-en-Bresse et Villefranche-sur-Saône. Elle traverse notamment Saint-Trivier-sur-Moignans et Châtillon-sur-Chalaronne. Le trafic est relativement élevé, avec en moyenne et selon les points de comptages variables, 7 000 véhicules par jour en 2010.

Enfin, à l'est du territoire, la D22 qui relie Bourg-en-Bresse à Montluel (connexion avec l'A42) enregistre au niveau de Chalamont un trafic moyen de 6 000 véhicules/jour.

Le trafic est globalement en progression depuis dix ans sur ces deux axes routiers.



Source : Syndicat mixte du Scot de la Dombes

